

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2101

présenté par

M. Descoeur, M. Forissier, Mme Duby-Muller, M. Bazin, M. Bourdeaux, M. Bony,
M. Fabrice Brun, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Bonnivard, M. Dubois, M. Ray, Mme Gruet,
Mme Petex-Levet, M. Taite et Mme Tabarot

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.